

Calendrier des opérations

OPERATION	Liste aptitude AGREGES	Intégration AE et CE d'EPS dans les corps de CERTIFIES ou PEPS
Publication note de service ministérielle	BO n° 1 du 2 janvier 2020	BO n° 1 du 2 janvier 2020
Les personnels saisissent leur candidature, complètent leur CV et rédigent leur lettre de motivation dans i-Prof	Du 6 au 26 janvier 2020 inclus dans I-Prof (CV + lettre motivation)	Du 6 au 26 janvier 2020 inclus dans SIAP
Les candidats reçoivent un accusé de réception de dépôt de candidature	Au plus tard le 27 janvier 2020 dans leur messagerie i-Prof	Le 27 ou 28 janvier 2020 par mail via l'établissement
<u>Les chefs d'établissement et les corps d'inspection saisissent, dans i-Prof, leur avis en tenant compte des critères qualitatifs définis dans points 4 et 5 de la note de service ministérielle.</u> Les responsables des établissements d'enseignement supérieur transmettent avis et classement pour le 13 février 2020 au rectorat bureau DPE1	Du 27 janvier 2020 après-midi au 13 février 2020 (date limite)	
Retour au rectorat des dossiers de candidature (accusés de réception et éventuelles pièces relatives aux diplômes (accès PEPS) accompagnés de l'avis du chef d'établissement		Le 6 février 2020
Date limite de retour des avis émis par le corps d'inspection		Le 20 février 2020
Réunion d'harmonisation	Le 18 février 2020 (matin)	
Communication aux candidats et dans i-Prof des avis émis par les inspecteurs et les chefs d'établissement	Après le 9 mars 2020 (un mail transmis aux établissements signalera l'ouverture de la consultation)	
CAPA (dates prévisionnelles)	Entre le 17 et le 20 mars 2020	P.EPS : 24 mars 2020 (après midi) Certifiés : 26 mars 2020 (matin)
Remontée des propositions du recteur au ministère	Le 20 mars 2020 (date limite)	Le 27 mars 2020 (date limite)

Promotions de corps 2020
(liste aptitude agrégés et intégration des AE et CE d'EPS)

3 janvier 2020

Calendrier des opérations

pour les corps d'inspection : widget "i-Prof ins"

pour les chefs d'établissement : widget "i-Prof ce"